

"qui, dans un établissement appartenant à des Français, n'avait causé que des dégâts matériels.

"Les victimes ont été exécutées sans procès, ni jugement préalable. Peut-être auraient-elles pu, le cas échéant, être poursuivies pour d'autres motifs devant la juridiction militaire allemande compétente, mais il est indubitablement établi qu'elles ne pouvaient être jugées pour l'explosion de la nuit du 26 au 27 Juillet 1944, puisque, du fait de leur détention, elles étaient hors d'état d'avoir participé, directement ou indirectement, à l'attentat. Celui-ci ne pouvait donc être leur forfait".

"Trois au moins d'entre elles avaient, au surplus, été l'objet de violences graves au cours de leur captivité.

"La tuerie a eu lieu dans des conditions de publicité odieuse. Des hommes qui n'étaient pas des malfaiteurs et avaient droit au respect de leurs adversaires, ont été abattus sur la voie publique; leurs cadavres, abandonnés sur le trottoir, dans le ruisseau, sont restés longuement exposés, sans qu'il ait été permis aux spectateurs d'accomplir les gestes d'humanité et de décence qui s'imposaient.

"En contre-partie de toutes ces considérations qui, à elles seules, pèsent lourdement sur les responsables de la quintuple exécution, quel profit l'occupant pouvait-il retirer de représailles aussi injustes et aussi tapageuses?

"Étaient-elles de nature à renforcer son autorité et sa sécurité? Assurément non. Elles constituent, au contraire, une profonde erreur psychologique et une lourde faute politique: le sang des martyrs ne fait-il pas lever les plus fécondes moissons?

24.6.1944. - Fusillade de la rue exécutée à LYON, rue Tronchet, au cours de laquelle 26 personnes furent tuées et 21 blessées.

Le mémorial de l'Oppression en donne le récit suivant:

"LES MEURTRES DE LA RUE TRONCHET"

"La fusillade de la rue Tronchet est

"un exemple typique de répression collective qui, "aveuglément appliquée à une population civile inoffensive, se présente tout à la fois, comme expéditive "et injuste, implacable et inhumaine, terrifiante et "inspirée par la peur. Elle trouve donc ici, nécessairement, sa place.

"Au surplus, pour l'historien et le criminaliste, "elle offre un intérêt certain du point de vue de la "technique de l'enquête. Drame de foule, dont le théâtre "fut un quartier populaire de grande ville, événement "caractérisé par la multiplicité des auteurs, des victimes et des témoins, sa reconstitution intégrale dépend "nécessairement des relations qu'en ont faites les diverses personnes qui y furent mêlées.

"Mais, isolément, ces relations ne sont pas sans "présenter des faiblesses. Certains témoins, trop mêlés "aux faits, ne sauraient être tenus pour des spectateurs "désintéressés, ayant conservé les qualités critiques "souhaitables. L'on peut craindre que leurs perceptions "aient été déformées ou, tout au moins, limitées du fait "des événements extérieurs: pris dans une fusillade, un "homme obéit instinctivement au légitime désir de sauver sa vie et, si des détails concernant sa propre conservation se gravent dans sa mémoire, d'autres faits, "plus importants, peuvent ne lui avoir laissé aucun "souvenir. Enfin la peur, l'angoisse créent de fausses "images. Dès lors, dans ces cas, le témoignage isolé doit "être accueilli avec circonspection et soumis à une "analyse critique rigoureuse.

"En revanche, la loi du nombre joue en faveur "de l'enquête: la confrontation de nombreux témoignages "différents, quant à la qualité psychologique, morale, "sociale de leurs auteurs, permet d'éliminer les dépositions erronées ou fantaisistes pour retenir seulement "celles qui s'imposent par leur répétition et leur confirmation réciproque. De leur superposition exacte se "dégage alors une version commune, qui peut-être considérée comme l'expression de la vérité.

"C'est en nous inspirant de ces considérations, que nous allons exposer, en premier lieu, les "faits qui se sont déroulés le 24 Août 1944, dans la "rue Tronchet, à LYON, tels qu'ils résultent, de façon "certains, de la somme des dépositions recueillies. Pour "être complets, nous indiquerons ensuite les points sur "lesquels des divergences se sont produites et que nous "devrons écarter, du moins pour l'instant, comme insuffisamment établis ou comme, d'ores et déjà, démentis par "nos recherches de contrôle.

"Le groupe scolaire de la rue Tronchet "avait été, en raison de sa situation, réquisitionné.

"par les occupants et transformé en hôpital militaire
 "il est situé en effet à quelques centaines de mètres
 "de toute une série de points importants: gare de Lyon
 "Brotteaux, casernes de la Part-Dieu, Lycée du Parc et
 "Palais de la Foire où des troupes étaient canton-
 "nées en assez grand nombre.

"Dans la seconde quinzaine d'Août, la ban-
 "lieue lyonnaise immédiate devenant peu sûre, les
 "Allemands décidèrent de grouper tous leurs services
 "sanitaires à la Croix-Rousse, où se trouvait déjà
 "leur hôpital principal. Amorcés les jours précédents,
 "l'évacuation du groupe scolaire prit fin le 24 Août
 "au début de l'après-midi. Plusieurs membres du per-
 "sonnel français (le concierge VIAL, le chef cuisinier
 "NESME, 7 à 8 femmes de service) restèrent seuls. Dans
 "les locaux avaient été abandonnés du matériel et des
 "victuailles.

"A midi, affirme NESME, contrairement à
 "leur habitude, le fourrier MAYER (ou MEYER) et le cui-
 "sinier allemand HASLINGER n'ont pas mangé avec moi.
 "Brusquement vers 14H30, ils ont dit qu'ils évacuaient
 "l'hôpital pour aller à la Croix-Rousse; ils sont par-
 "tis vers 15H15, emmenant avec eux des blessés du ma-
 "tin qui étaient morts depuis. Auparavant, ils nous
 "avaient dit, au personnel qui restait, que nous pou-
 "vions nous approprier tout ce qu'il y avait comme
 "vivres et matériel".

La dame GAURELS déclare:

"Vers 15H30, les allemands ont évacué l'hôpi-
 "tal pour se rendre à l'hôpital militaire de la Croix-
 "Rousse; ils ont, au préalable, réuni le personnel des
 "étages, et le fourrier MAYER et le chef-cuisinier al-
 "lemand HASLINGER nous ont dit de nous partager tout
 "ce qu'ils laissaient dans le placard de la cuisine.
 "Ils nous ont dit également de nous servir des cou-
 "vertures qu'ils laissaient".

"En partant, indique de son côté le sieur
 "VIAL, ils nous ont laissé une certaine quantité de
 "matériel et de vivres et ils nous ont dit qu'ils ne
 "pouvaient pas tout emporter et qu'ils nous donnaient
 "ce qui restait, parce qu'ils préféraient que ce soit
 "nous plutôt que les Américains qui en profitions.

Certes, cette version peut paraître suspecte
 "comme provenant de personnes intéressées; cependant, un
 "constatation matérielle que nous ferons par la suite,
 "la confirmera de façon à peu près certaine.

"Quoi qu'il en soit, chacune des personnes
 "présentés s'empara de ce qui lui convenait et plu-
 "sieurs quittèrent l'école en emportant de volumineux
 "paquets. Mais, ni le départ des Allemands, ni les faits
 "et les gestes du personnel français, à'avaient

"échappé à l'attention des habitants du voisinage.
 "Devant les portes de l'école, un groupe se forma qui
 "reprocha au personnel de "se sucrer". Quelqu'un, dans
 "ce personnel, prit alors l'initiative de procéder à
 "une distribution générale: des couvertures sont jetées
 "des fenêtres par deux femmes blondes. Plusieurs emplo-
 "yés, dont le concierge, distribuent des boules de pain
 "et des pâtes à l'entrée qui porte le N° 92, puis, mon-
 "tant au premier étage, ils lancent dans la rue des
 "draps, des couvertures, du chocolat, des biscuits.
 "L'attroupement composé en majeure partie de femmes
 "et d'enfants, s'accroît rapidement, atteignant bientôt
 "250 à 300 personnes. Leur attitude n'était ni hostile
 "ni inquiétante pour les Allemands, elles ne portaient
 "pas d'armes et ne proféraient aucun cri séditieux,
 "injurieux ou menaçant. Parmi elles, beaucoup essayaient
 "d'obtenir leur part de ce qui était distribué; d'autres
 "plus dignes, mais mal inspirées par la curiosité, se
 "contentaient d'assister à cette scène imprévue et pit-
 "toresque.

"Mais brusquement, les choses prennent une
 "tournure tragique. Avisé, à la Part-Dieu, par ses indi-
 "cateurs, le commandement allemand, pour réprimer cette
 "légère et inoffensive agitation, envoie aussitôt sur
 "les lieux un détachement de troupes d'aviation. Quels
 "ordres furent-ils donnés? C e qui allait se produire
 "permet tout au moins d'en deviner la rigueur.

"Les renseignements parvenus aux Allemands
 "devaient être très précis, car l'opération se déroula
 "sans fausse manœuvre: un caf dépose la troupe dans la
 "rue Garibaldi, à proximité de la rue Tronchet. Immé-
 "diatement, elle se déploie l'arme à la main et remonte
 "cette dernière rue en direction du groupe scolaire.
 "Un peu avant d'y arriver, sans avertissement préalable,
 "sans qu'une tentative ait été faite pour vérifier le
 "caractère exact de la situation et, le cas échéant
 "s'emparer des responsables de l'attroupement, les sol-
 "dats ouvrent le feu. Un certain nombre de civils, hommes
 "femmes, enfants, s'écroulent; d'autres indemnes ou légè-
 "rement blessés se dispersent en hâte, cherchant un re-
 "fuge dans les immeubles voisins".

Le tir continue: les Allemands ont installé
 "des mitrailleuses légères en batterie dans le carrefour
 "prenant en enfilade non seulement la rue Tronchet,
 "mais aussi, en direction du Parc et en direction du
 "Cours Lafayette, la rue Tête d'Or parfaitement calme.

"D'autres militaires, parvenus devant le
 "groupe scolaire, circulent parmi les corps étendus,
 "tirant furieusement sur eux et jetant leurs grenades
 "de tous côtés. Alors se produit une scène d'une in-
 "croyable sauvagerie: les malheureux blessés couchés à
 "terre (un vieillard, plusieurs hommes, des femmes, des
 "femmes) sont délibérément et systématiquement achevés.

"Sans doute est-il préférable de donner la parole
"aux témoins de cette horrible tuerie.

"Et tout d'abord voici, dans leur émouvante simpli-
"cité, les dépositions des rescapés.

"La dame HUMBERT, blessée par les premiers coups de
"feu, est parvenue à se faire passer pour morte.

"Tout d'un coup, déclare-t-elle, les allemands sont
"arrivés et j'ai entendu une fusillade. J'ai été tout
"de suite blessée, je suis tombée à terre sur le trot-
"toir en face de l'entrée des garçons et j'ai fait la
"morte, car je me suis aperçue que les Allemands ache-
"vaient les blessés. J'ai vu, personnellement, trois
"hommes qui étaient à terre, blessés et que les sol-
"dats ont achevé à coups de fusil. Il n'y avait pas
"qu'un seul soldat qui achevait les blessés; j'en ai
"vu plusieurs qui le faisaient. Quand j'étais allongée,
"des soldats sont passés à côté de moi, ils jetaient
"des grenades je ne sais où; mais les vitres me dégrin-
"golaient dessus. Je me gardais bien de bouger.

"Le récit fait par Mme X. est encore plus
"tragique:

La famille de la dame X... se trouvant en
"Allemagne, il ne nous a pas paru opportun de divulguer
"son identité. Mme X. a d'ailleurs renouvelé ses déclara-
"tions devant les journalistes suisses, lors de leur
"visite au "Mémorial" le 23 Septembre 1944.

"Il y avait là, à ce moment une vingtai-
"ne de blessés. Presque au même moment, survint un sous-
"officier allemand, accompagné de 15 hommes environ. Il
"a tiré systématiquement sur toutes les personnes, hom-
"mes et femmes, qui étaient étendus à terre, seuls ont
"été épargnés un enfant de 3 ans 1/2 dont la mère a
"été tuée à côté, et moi-même.

"Voyant que le sous-officier s'appro-
"chait de mon mari, qui n'avait pas été blessé jusqu'alors,
"mais qui restait immobile, faisant le mort, je
"me suis traînée à genoux au-devant du sous-officier
"et, le saisissant par sa veste, lui ai dit en allemand:
"Vous n'allez pas tuer mon mari, il a des beaux parents
"allemands et j'ai un frère sur le front allemand en
"Normandie, il a répondu: "Alle Franzosen müssen erschos-
"sen werden", et, en même temps, abaissant son arme (un
"revolver de gros calibre), il a tiré un coup à bout
"portant dans la tempe de mon mari. Celui-ci a été tué
"sur le coup. Après ce meurtre, 5 blessés étaient encore
"en vie: 2 hommes et 3 femmes; le même sous-officier a
"jeté sur eux des grenades par lesquelles les corps
"ont été plus ou moins deshabillés et déchiquetés. Les
"fusillades ont continué, toujours sur l'ordre du sous-
"officier, qui paraissait comme fou, bien que la rue fut
"alors vide."

21

"Mme ASTIER confirme cette déclaration:

"Lorsque j'étais étendue sur la chaussée, j'ai vu
"une femme qui parlait allemand et son mari. Les alle-
"mands ont achevé le mari. J'ai vu l'un d'eux tirer
"son revolver et lui tirer dessus à bout portant, à
"la tête. Moi, je me suis traînée; on m'a tiré dessus,
"mais on m'a ratée et j'ai pu arriver jusque chez
"moi".

"Mme LEMASSON, grièvement blessée au jambes, nous a
"rapporté.

"Je les ai vu achever notamment un homme de 35 ans
"environ qui était sur le trottoir devant la porte
"d'entrée du Couvent des Sœurs Franciscaines

"Dès qu'elle avait entendu la fusillade, insou-
"ciante du danger qu'elle courait, la Sœur Marie-En-
"manuel, de l'Ordre des Catéchistes Missionnaires, In-
"firmière de la Croix-Rouge, s'était précipitée vers
"les lieux de la tuerie; blessée elle-même au bras, ses
"vêtements traversés par deux autres projectiles, elle
"tente courageusement d'intervenir.

"Je me suis précipitée sur un gradé qui tenait
"deux revolvers à la main et qui avait constamment le
"mot de "terroristes", à la bouche; je lui ai demandé de
"faire cesser le feu; il m'a écoutée. Cependant on con-
"tinuait à tirer sur les blessés dans la rue Tête
"d'Or. Un second sous-officier ou officier, armé de 2
"revolvers, dont il tirait sur les blessés, paraissait
"plus mauvais; je l'ai très bien vu tuer à coups de
"revolver un monsieur que j'ai su par la suite être
"M. X. il a été tué presque dans les bras de sa femme
"qui connaissent la langue allemande, suppliait le
"gradé de ne pas tirer. L'autre gradé était plus hu-
"main et a aidé Mme X...

"J'ai vu achever 4 autres blessés à coups
"de grenades; en particulier un homme d'environ 70
"ans, qui se réfugiait dans l'angle de l'entrée de
"l'hôpital en protégeant sa figure avec le bras, une
"femme d'une quarantaine d'années, qui a eu les deux
"jambes déchiquetées, un autre homme qui a été tué à
"côté de l'Institution Jeanne d'Arc."

"D'autres témoins ont vu la scène des fe-
"nêtres de leurs appartements; comme ils se trouvaient
"ainsi en dehors de la mêlée, leurs dépositions sont
"précieuses:

M. SOUBEYRAND habite au 3ème étage du N°
"32 de la rue Tête d'Or. Il dépose:

"/